



abandon de domicile conjugal

Par **dadoux13**, le **23/01/2012** à **01:20**

Bonsoir,

Suite a une dispute, ma femme a quitté le domicile avec notre enfant de 9mois pour aller chez ses parents. Au part avant elle m'a versé un verre de vin sur le visage et a exercé quelques violences sur moi, ensuite elle s'en est allée porter plainte au commissariat après être passée aux urgences pour se faire établir un certificat médical. J'ai d'autre part aussi déposé plainte le lendemain au commissariat pour violence a répétitions et abandon du domicile conjugal. Ce n'était pas la première fois qu'elle agissait de la sorte sauf que là, elle a portée plainte à m'a place pour se protéger.

Cela fait 2 jours qu'elle est partie.

je suis un perdu, que dois-je faire dans ce cas ?

d'avance merci pour votre réponse.